



Jean-Pierre Audy
député européen,
conseiller général du canton de Meymac (Corrèze),
conseiller municipal de Meymac.

Message à la suite de la disparition de
Marcel Clarissou,
vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Tulle et Ussel

Le lundi 19 janvier 2009.

Marcel nous a quitté ce matin à 6h20. C'était l'heure à laquelle il se levait.

Ce matin, il s'est levé pour son dernier voyage et s'en est allé après avoir livré un combat difficile pour rester un peu plus avec nous, avec celles et ceux qu'il aimait et Dieu sait combien ils sont nombreux.

Il aura mené ce combat avec courage mais de manière inégale car très affaibli par des circonstances douloureuses.

Il est parti, rejoindre Dieu pour l'éternité.

Marcel était mon ami. Il était aussi tout à la fois un grand frère et un père.

C'était un homme de bien.

Marcel avait la passion de l'entreprise, de la politique et de son territoire.

Son ciment était l'amour et l'amitié.

Sa famille, son entreprise, ses collaborateurs, ses amis, la Corrèze et la France étaient son sel.

Il savait toujours extraire ce qu'il y a de bon dans tout être humain en cherchant sans cesse l'équilibre entre les intérêts souvent contradictoires auxquels il était confronté.

Sa vie a été riche de grandes réussites et d'immenses souffrances.

Face aux épreuves, il était combatif. Face aux succès, il était humble.

Au fond son message est simple : aimer et espérer. Aimer la vie, aimer construire, aimer aider.

Tel était Marcel.

Jean-Pierre Audy
président honoraire de la chambre de commerce et d'industrie de Tulle et Ussel